

AISEAU

Rue de Tergnée
6250 Aiseau-Presles

GPS X: 4.584550 - Y: 50.429533

Visitée le 21/06/2014

1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Klinkers - Asphalte	Bon
Bus (arrêt TEC) le mieux desservi					
Voitures	Rayon de 500 m		Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte - Pavés	Moyen
2 roues			Ravel 1 à 2408 m (routes à faible trafic et résidentielles)	Asphalte	Moyen
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte - Pavés	Moyen
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : depuis le parking et différents sentiers inclinés.				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	10	30 m	Graviers – Pavés	Non sécurisé	Moyen
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	0				
Parking 2 roues motorisés	0				
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Tamines (9 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG	Absence de signalétique indiquant la présence du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				



Avec le soutien
de la Wallonie



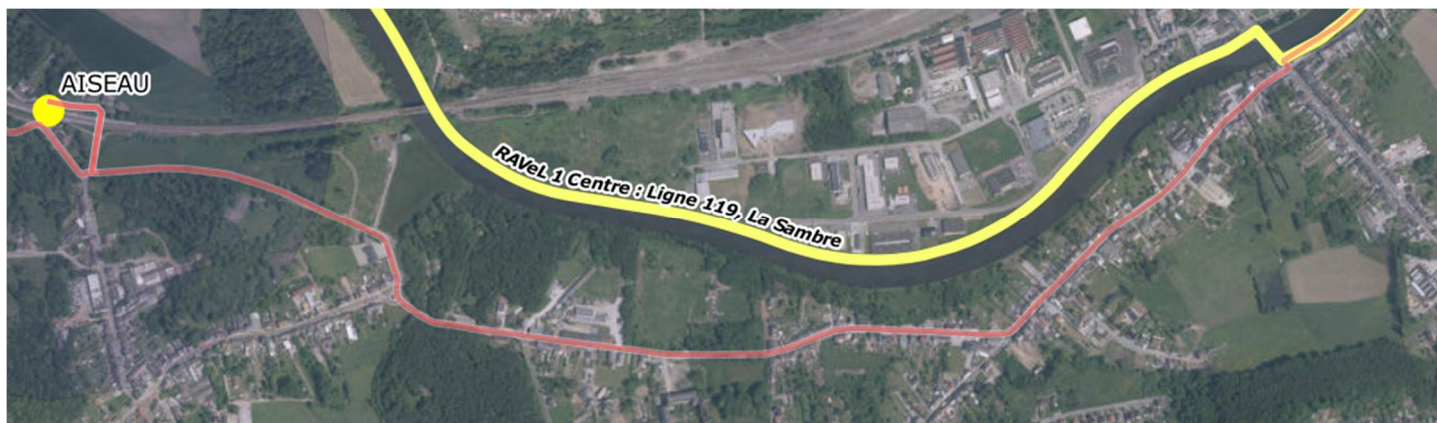
DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE






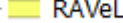
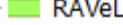
2. Cartographie

Arrêts de bus

Pas d'application.

Accès au Ravel 1 (Centre ligne 119 La Sambre)



	PANG
	Cheminement PANG - Ravel
	Chaînon de liaison
	Piste cyclable
	Pré-RAVeL
	RAVeL Itinéraire
	RAVeL Section



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons** : accès via des trottoirs ou la rue, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : pas d'application.

- **2 roues**

- Ravel à 2408 m.

Routes tertiaires : 4 m

Routes à faible trafic : 358 m

Résidentielles : 1294 m

Autres : 752 m.

- Voirie non équipée de pistes cyclables.
- Présence d'un éclairage public.
- Infos Ravel : http://ravel.wallonie.be/opencms/opencms/fr/parcours/itineraires/ravel_1_centre/



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

- **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**
 - Accès via :
 - Routes « secondaires » et « tertiaires »



4. Accessibilité

- **Quais dans les deux directions :**
 - Accès piétons depuis le parking et des sentiers inclinés.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE



Présence sur les quais de dalles podotactiles.



5. Equipements

- **Parking voitures** : 10 places, graviers, pavés, gratuit, non sécurisé, état très moyen.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

- **Parking PMR** : néant.
- **Parking 2 roues** : néant
- **Parking 2 roues motorisés** : néant.

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gares « PMR » la plus proche** : Tamines (9 km)
- **Gare « Taxi » la plus proche** : pas de gare

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : absence de signalétique indiquant la présence du PANG.

7.2. Depuis le PANG

- **Ravel** : aucune signalétique présente.
- **Bus** : pas d'application.

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR »
- Pas de parking « 2 roues »
- Pas de parking « 2 roues motorisés »
- Pas de desserte de bus
- Pas de signalétique du PANG
- Pas de signalétique du Ravel

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- une étude de faisabilité de desserte en bus ;
- l'installation d'une signalétique permettant la connexion avec le Ravel.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE